

PROJET DE TERRITOIRE 2016-2025

de la Communauté
de Communes du Thouarsais



*Une démarche
prospective
au service du
territoire*

SOMMAIRE

PAGE 2

Le mot du Président

PAGE 3

Une vision partagée

PAGE 4

Une méthode basée sur la concertation

PAGE 5

Les étapes du projet de territoire

PAGE 6

Le territoire

PAGE 8

Des orientations stratégiques pour répondre aux enjeux de demain

PAGE 10

Agir ensemble pour développer l'attractivité du territoire

PAGE 10

Forger une identité partagée du territoire

PAGE 11

Organiser et développer notre territoire de manière équilibrée et solidaire

PAGE 14

Être le territoire de référence en matière d'énergie positive et de respect de l'environnement

PAGE 16

Valoriser un art de vivre en s'appuyant sur nos patrimoines, nos services et nos associations

PAGE 19

Un projet dimensionné à l'image du territoire

LE MOT DU PRÉSIDENT



Ce projet de territoire est la traduction de la volonté des élus de la Communauté de Communes du Thouarsais d'engager une réflexion collective et prospective pour choisir le meilleur scénario possible de développement du territoire.

La difficulté dans l'élaboration d'un projet de territoire est de s'extraire du quotidien et de voir ce qui pourra, demain, avoir des retombées pour le territoire et ses habitants. Ainsi, le processus engagé fin 2014 a nécessité un grand nombre d'échanges, réunions de groupe de travail, séminaires et consultations. **C'est un travail politique au premier chef mais qui s'appuie sur les services et leur expertise.**

La mise en œuvre de notre projet de territoire va nous permettre de centrer nos actions sur les enjeux de développement définis comme stratégiques tant en termes d'économie, de social, d'environnement, de services à la population et de tourisme.

Depuis la création de notre nouvelle intercommunalité, sous son nouveau format à 33 communes, il importe pour les élus de forger l'âme et l'identité de notre Communauté de Communes. Ainsi, les conseillers communautaires ont-ils été appelés à travailler ensemble pour identifier des axes de développement pour notre territoire. **Identité, environnement, équilibre territorial et services aux habitants sont les 4 grands thèmes qui ressortent.** Ces axes sont interdépendants, on ne peut les prioriser. De ces axes découlent des actions que nous nous devons de mettre en œuvre pour assurer à la Communauté de Communes du Thouarsais un développement harmonieux répondant aux besoins de ses habitants et de ceux qui sont appelés à le fréquenter. Ce sont des objectifs communs, une vision que nous avons pour notre territoire à 10 ans, c'est en y travaillant ensemble que nous y parviendrons.

Ce projet de territoire est un cap, une projection pour notre territoire. Ce document qui sera forcément un document cadre pour la collectivité devra être soumis à évaluation régulière, qui nécessitera sans doute des ajustements. Il conviendra ainsi d'en faire une déclinaison en termes de moyens et d'organisation.

Je ne doute pas de l'adhésion consciente et réfléchie des communes, des agents et de nos partenaires pour répondre aux enjeux de demain et en tant que Président, je suis convaincu que le renforcement de notre intercommunalité reste le préalable au développement responsable, raisonné et réfléchi de notre territoire. Si nous parvenons à placer l'homme, le citoyen au cœur de cette stratégie, alors nous serons tous gagnants.

Bernard Paineau,

*Président de la Communauté de
Communes du Thouarsais*

UNE VISION PARTAGÉE

La première pierre de ce projet de territoire est avant tout le regroupement des 33 communes du 1^{er} janvier 2014. Dans un contexte parfois perçu comme contraint, la nouvelle intercommunalité du Thouarsais repose sur le regroupement de l'ex-communauté de communes du Saint-Varentais, de 3 communes de l'Airvaudais, de 6 communes de l'ex-communauté de communes de l'Argentonnais. Elle a par ailleurs intégré les compétences du Syndicat Mixte du Pays Thouarsais.

Forte de cette diversité et de cette richesse, la Communauté de Communes du Thouarsais, dans son nouveau format, avait donc a fortiori une obligation de travailler sur des valeurs et des objectifs communs : c'est ce que le nouveau conseil communautaire a souhaité dès son installation en avril 2014.

La Communauté de Communes du Thouarsais s'inscrit par ailleurs dans un nouveau contexte institutionnel et par ricochet parfois concurrentiel au sein de la plus grande région de France.

Il conviendra de se démarquer, mais aussi de travailler avec nos partenaires, nos voisins pour mieux exister et favoriser le développement de notre territoire.

Construire un tel projet avait pour défi de reposer sur une démarche concertée. On ne peut avoir à 33, une seule vision du territoire, c'est pourquoi la méthodologie de travail s'est employée à être à l'écoute de l'ensemble des conseillers communautaires.

Ainsi le projet présenté ici repose sur une expression plurielle, construite sur plusieurs phases bien identifiées : diagnostic, définition d'objectifs et plan d'actions.

Enfin, au cours de l'élaboration de ce projet de territoire, des phases de concertations auprès de divers publics ont été organisées pour différentes thématiques : aménagement du territoire, énergie-climat, communication. Ces services ont fait intervenir des partenaires, des acteurs économiques, sociaux, culturels, sportifs et des habitants du Thouarsais. **Ces échanges se sont révélés précieux pour préciser notre stratégie de territoire. Elle permettra ainsi de gagner en efficacité, de clarifier les messages en fonction des publics et au final de construire de manière concertée.**



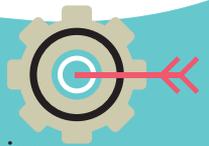
REPÈRES



2014

La nouvelle Communauté de Communes du Thouarsais s'agrandit ; elle regroupe désormais 33 communes.

2015



Lancement de la réflexion, les élus communautaires réalisent un diagnostic et définissent les objectifs du projet de territoire.



7/06/2016

Le projet de territoire est voté. Le plan d'action se met en place.

2017

Définition des projets de service.



2018

Programmation des premières évaluations.

UNE MÉTHODE BASÉE SUR LA CONCERTATION

Fruit d'une longue démarche de consultation,
ce projet de territoire a été construit en plusieurs temps

DIAGNOSTIC // SÉMINAIRE DU 12 JANVIER 2015

Ce séminaire réunissant l'ensemble des conseillers communautaires en s'appuyant sur la méthode AFOM (Atouts, Forces, Opportunités, Menaces) a permis de déterminer un diagnostic partagé par tous, base d'un socle pour les 10 ans à venir.

DÉFINITION DES OBJECTIFS

CONFÉRENCES DES VICE-PRÉSIDENTS DU 17 FÉVRIER 2015

Cette conférence, compte tenu du précédent séminaire et des priorités posées par les élus a eu pour ambition de déterminer des axes de développement. 4 axes se sont dégagés :

→ **AXE A** : Cadre de vie, environnement et cohérence territoriale.
Conjuguer développement et aménagement durable.

→ **AXE B** : Qualité de vie, solidarité et cohésion sociale.
Placer l'homme au cœur du projet de développement.

→ **AXE C** : Développer une économie diversifiée sur le territoire.

→ **AXE D** : Rayonnement et attractivité : image et notoriété.
Créer une véritable identité territoriale.

PROPOSITION D' ACTIONS // SÉMINAIRE DU 30 MARS 2015

Ce nouveau séminaire, réunissant les conseillers communautaires, a validé le travail fait précédemment par les vice-Présidents. Il avait par ailleurs pour ambition de donner toute liberté aux élus de l'assemblée en fonction des enjeux, de proposer des actions pouvant s'inscrire dans le projet de territoire.

TRAVAIL D'ÉCRITURE // GROUPE DE TRAVAIL ÉCRITURE PROJET DE TERRITOIRE TENANT COMPTE DES SÉMINAIRES

→ Pilotage du Président et de la Direction Générale des Services, groupe de travail composé des élus issus du comité de projet CRDD.

→ 9 réunions du groupe de travail entre mai 2015 et janvier 2016.

→ Consultations des chefs de services (période : octobre-novembre 2015).

→ Point intermédiaire en conférence des vice-Présidents (9 octobre 2015).

VALIDATION ET PRÉSENTATION DU TRAVAIL // SÉMINAIRE DU 29 FÉVRIER 2015

Ce nouveau séminaire réunissant l'ensemble des conseillers communautaires a permis de valider/amender le travail d'écriture fait par le groupe de travail constitué d'élus et de techniciens.

Il a permis d'aboutir à une présentation finalisée auprès :

→ de l'ensemble des Conseillers Municipaux le 9 mai 2016,

→ de l'ensemble des agents communautaires le 10 mai 2016,

→ des acteurs locaux le 19 mai 2016.

Les étapes du projet de territoire



1

DIAGNOSTIC

Mieux connaître son territoire pour mieux agir

Références aux diagnostics existants et transversaux

Mise en avant d'indicateurs

Validation du diagnostic partagé



PLAN D' ACTIONS

Définir des actions concrètes et les moyens à mettre en œuvre

Organiser les politiques publiques

Soutenir les acteurs du territoire

3

Définition des axes stratégiques

Définition d'une vision globale du territoire

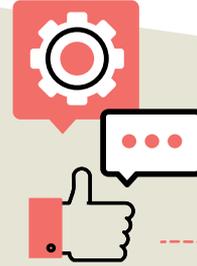
Organiser le service territorial

Identifier les actions transversales

Identifier les ressources disponibles et attribuer des moyens financiers

4

Faire vivre le projet



STRATÉGIE

S'accorder sur les grands chantiers à lancer dans les prochaines années

Identifier les enjeux du territoire, les prioriser

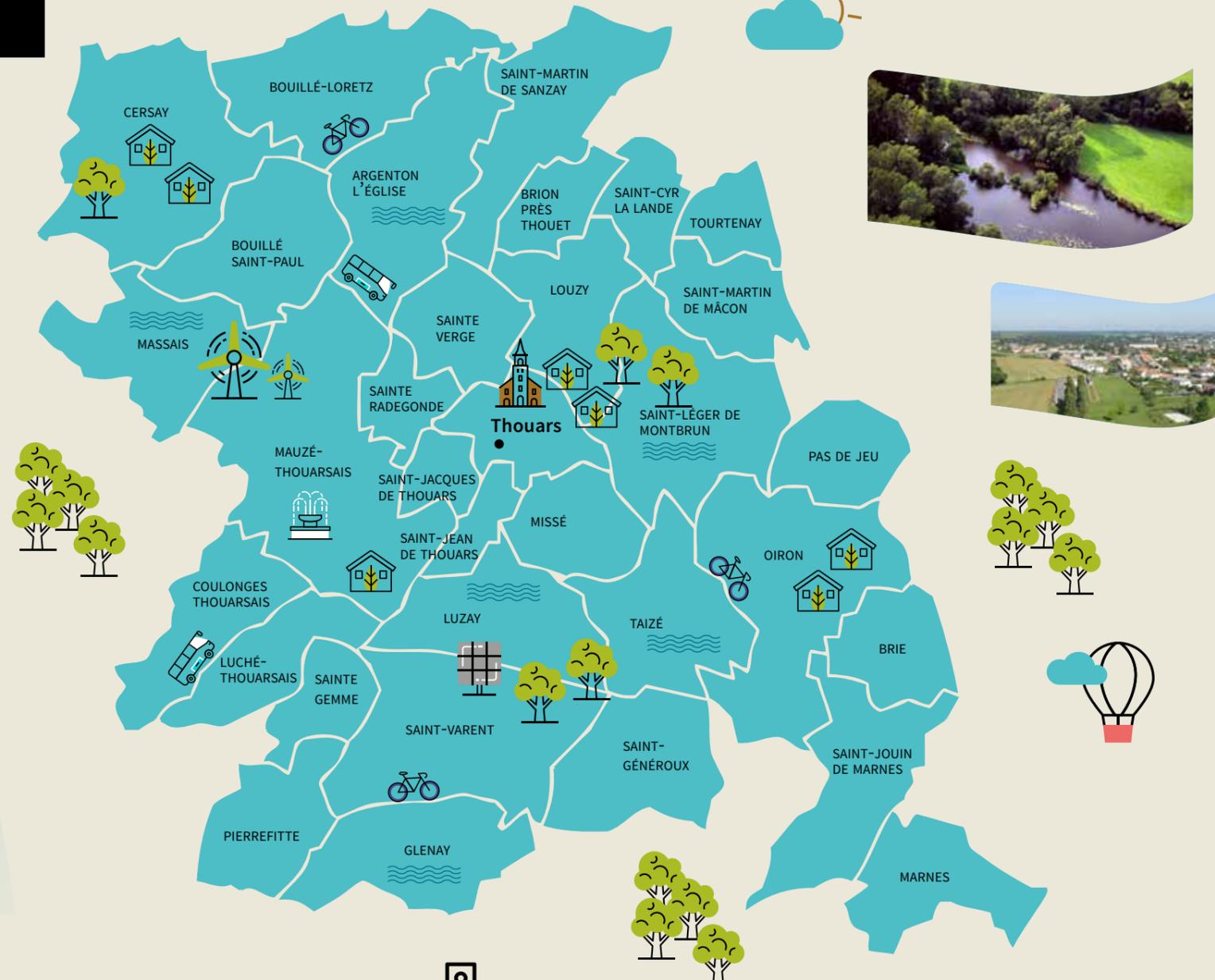
ADOPTION DU PROJET

Une vision prospective partagée du territoire : un projet d'avenir au service du territoire et de ses habitants



LE TERRITOIRE

Communauté
de Communes
du Thouarsais



Population

33 communes
36 176 habitants en 2013

32% < 30 ans
29% > 60 ans

+284 habitants entre 2007 et 2012 (+0,16%)

Habitat

18 939 logements en 2011 dont
16 128 résidences principales (88,4%)
dont 1 786 logements vacants (9,4%).

19€/M²

Le prix moyen d'un terrain (Foncier non bâti)

33€/M²

Moyenne départementale

Économie

14 265 emplois en 2011
dont 12 389 salariés (86,8%)
dont 6 041 femmes (42,3%)

3 200 établissements au 31 décembre 2012
dont 2 991 établissements avec plus de 10 salariés (93,4%)
dont 39 établissements avec 50 salariés et plus (12,1%)

8,7%

Taux de chômage*

7,8%

moyenne départementale*

11,7%

moyenne régionale*

*4^e trimestre 2015

Environnement

1 Réserve Naturelle Nationale
4 Espaces Naturels Sensibles (ENS)
23 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
2 Sites Natura 2000

Projet TIPER (7 projets au total)

63,3 MW Puissance totale prévue

137 000 habitants Puissance totale prévue (équivalent habitant, électricité hors chauffage)

62% des besoins en électricité du territoire sont couverts par des productions d'énergies renouvelables locales.

Services

5 pôles de santé répartis sur le territoire

3 équipements touristiques dont 2 avec hébergement

Un SCoT et un PLUi seront aboutis en 2020.

Plus de **800** élèves inscrits au nouveau conservatoire de musiques et de danses

9 équipements sportifs en 2016

DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN

1

FORGER UNE IDENTITÉ PARTAGÉE DU TERRITOIRE



Le regroupement de plusieurs structures au 1^{er} janvier 2014 nous conduit à créer une identité commune, et c'est d'ailleurs en travaillant ensemble que nous construisons cette identité. **Pour autant, cette phase d'identification s'avère indispensable pour se caractériser en tant que structure intercommunale, pour se démarquer par rapport à nos territoires voisins et être reconnue au sein de la nouvelle grande Région, notamment.**

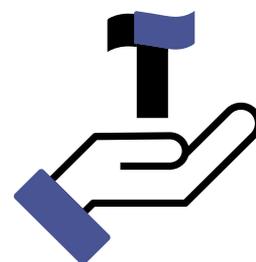
Au-delà de la communication institutionnelle, il s'agit d'initier un sentiment d'appartenance et de reconnaissance du thouarsais pour l'ensemble des habitants.

Communiquer d'une voix sur l'ensemble du Territoire est nécessaire pour assurer à celui-ci la visibilité et la crédibilité en tant que territoire à enjeux. La stratégie de communication devra valoriser notre identité, notre communication institutionnelle doit ainsi se structurer.

Communiquer autour de la Communauté de Communes du Thouarsais nous demandera aussi d'organiser l'appropriation du projet de Territoire et de favoriser les relations avec nos partenaires.

2

ORGANISER ET DÉVELOPPER NOTRE TERRITOIRE DE MANIÈRE ÉQUILBRÉE ET SOLIDAIRE



L'organisation de notre territoire doit s'appuyer sur une ville centre forte, parce que la ville centre a un impact direct sur l'image de la Communauté de Communes vis-à-vis de l'extérieur. Cette force de centralité est un enjeu fort du rayonnement du Territoire. Pour autant, notre intercommunalité devra créer une solidarité avec les communes, **le Schéma de Cohérence Territoriale devra traduire et veiller à un juste équilibre entre les petites et les grandes communes au sein de l'ensemble intercommunal.**

Cette organisation passera aussi par une adaptation de notre économie avec de nouveaux outils et notamment une révolution numérique indispensable.

Enfin, le dernier point identifié dans cet axe de développement est d'affirmer notre volonté de faire du Thouarsais une destination touristique, avec le développement d'un tourisme social et solidaire ou tourisme pour tous qui passera avant tout par une mise en valeur de notre potentiel.

3

ÊTRE LE TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE POSITIVE ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

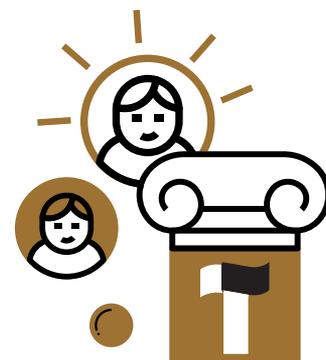


S'il peut apparaître comme particulièrement ambitieux voire péremptoire, cet axe nous rappelle aussi que nous devons conserver l'avance que notre territoire possède en matière d'environnement.

Déjà reconnu comme territoire visant le label Territoire à énergie positive en 2050 et retenu dans plusieurs appels à projets sur la thématique du climat (TEPOS, TEPCV, Plateforme) notre objectif est de poursuivre et même d'amplifier nos actions. Ceci devra se traduire par une réduction des consommations énergétiques locales et par un développement des modes de production d'énergies autonomes locaux. Nous devons aussi, dans l'ensemble de nos actions, veiller à la préservation de nos ressources et à la mise en valeur de nos milieux naturels (patrimoine géologique, vallées, espaces naturels sensibles...).

4

VALORISER UN ART DE VIVRE EN S'APPUYANT SUR NOS PATRIMOINES, NOS SERVICES ET NOS ASSOCIATIONS



Le quatrième et dernier axe de développement de ce projet de territoire a pour ambition de mettre en valeur le Patrimoine de notre Communauté de Communes, mais au-delà de la considération matérielle, c'est la notion même d'un Art de Vivre que nous souhaitons mettre en avant.

Cet Art de Vivre, s'il veut traduire un certain « bon vivre en Thouarsais », grâce à son patrimoine matériel et immatériel, devra cependant se traduire par une recherche de qualité dans la mise en œuvre de nos politiques publiques et des services en direction des habitants. Par exemple, en matière d'habitat, des prestations de services à la personne devront être en prise directe avec les besoins exprimés ou encore des services et des équipements devront être en cohérence en matière de sport et de culture.

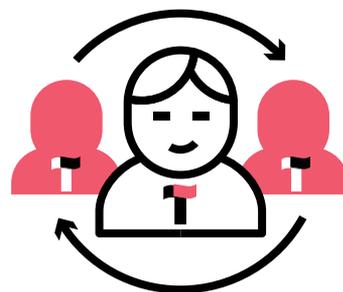
La notion d'accès au service pour tous sera particulièrement présente dans la définition des actions.

Chacun de ces enjeux se décline en objectifs stratégiques, opérationnels puis en actions pour constituer le projet de territoire.

AGIR ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

1

FORGER UNE IDENTITÉ PARTAGÉE DU TERRITOIRE



Mettre en valeur et donner de la lisibilité au territoire

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Organiser la communication de la Communauté de Communes.

ACTIONS

- Établir un diagnostic par un partenaire extérieur.
- Créer une identité en s'appuyant sur une dynamique de reconnaissance de nos richesses et la capitalisation de nos atouts (Territoire où il fait bon vivre, patrimoine naturel et bâti, tissu industriel développé, agriculture diversifiée, énergies renouvelables...).
- Etablir un plan pluriannuel de communication.
- Réfléchir à une signature territoriale (nom, logo, slogan accroche...).
- Développer les relations avec la presse de manière à être pro-actif.
- Définir les publics cibles (habitants, monde économique, tourisme...).
- Développer des passerelles entre les communications institutionnelles du Territoire (Ville, Village, Office de Tourisme...).
- Organiser la communication au regard de la réforme territoriale et de la grande Région.
- Avoir recours à des prestations extérieures pour professionnaliser davantage la communication institutionnelle.
- Mettre en place une démarche en matière de marketing territorial.

Renforcer le sentiment d'appartenance au Thouarsais

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

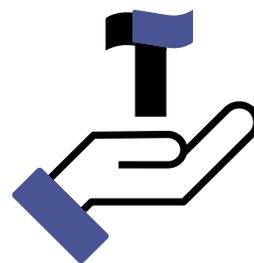
Favoriser les relations et partenariats entre les différents acteurs.

ACTIONS

- Impliquer la population et les acteurs locaux en mettant en place un conseil de développement.
- Faciliter des événements dont la population est acteur.
- Faciliter des événements ayant une portée régionale, voire nationale.

2

ORGANISER ET DÉVELOPPER NOTRE TERRITOIRE DE MANIÈRE ÉQUILBRÉE ET SOLIDAIRE



Contribuer à un développement équilibré et raisonné du territoire

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Structurer un maillage territorial pertinent et cohérent avec les enjeux de proximité.

ACTIONS

- Organiser le territoire de façon équilibrée autour d'une ville centre forte et des pôles secondaires.
- Garantir un accès aux équipements et aux services communautaires tout en prenant en compte les spécificités territoriales (urbain / rural).
- Accompagner la desserte numérique (SDAN).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Œuvrer pour le maintien et l'accès des services publics et privés en milieu rural.

ACTION

- Conforter les pôles de santé, les points multiservices dans l'espace rural...

Dans le cadre du développement durable, adapter l'offre de mobilité

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mettre en place un plan global de mobilité en accord avec notre politique environnementale.

ACTIONS

- Réaliser une étude de mobilité.
- Développer l'intermodalité – élaboration d'un schéma directeur des déplacements afin de coordonner le développement des mobilités.
- Organiser la réalisation d'un réseau de circulations douces (cyclistes, piétons) et assurer sa promotion.
- Adapter l'offre et améliorer la performance des transports en commun.
- Soutenir le réseau ferroviaire et favoriser son utilisation.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Aménager et adapter nos infrastructures.

ACTIONS

- Sécuriser la traversée de l'agglomération par la Sévrienne (contournement).
- Entretien et développer des voies déclarées d'intérêt communautaire dans les zones d'activités économiques.
- Développer les infrastructures, les équipements et projets adaptés aux modes de transports collectifs, innovants et alternatifs (parking relais, bornes électriques, plateforme de mobilité, covoiturage...).
- Améliorer les connexions entre les pôles.





Développer et promouvoir l'activité économique



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Accompagner la création, faciliter l'installation et le développement des entreprises.

ACTIONS

- Créer et gérer des ateliers relais.
- Créer et gérer une pépinière d'entreprises généraliste et mixte.
- Définir et maîtriser les zones d'activités économiques au travers du SCoT.
- Aménager nos parcs d'activités économiques.
- Créer des pôles d'excellence en matière d'énergie.
- Préparer la reprise des zones d'activités économiques communales.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Se doter d'outils en faveur du développement économique.

ACTIONS

- Mettre en œuvre un observatoire économique et agricole.
- Favoriser la mise en place de formations qualifiantes dans le domaine de l'alternance, au plus près des demandes en s'appuyant sur l'existant.
- Faire évoluer et harmoniser les dispositifs d'aides.
- Requalifier les espaces économiques existants (travailler sur l'image des zones, uniformiser la gestion et l'entretien des zones d'activités...).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Soutenir et promouvoir l'agriculture.

ACTIONS

- Affirmer la vocation des espaces agricoles dans les documents d'urbanisme (SCoT, Charte agricole).
- Favoriser la reprise des exploitations et l'installation de jeunes agriculteurs.
- Promouvoir l'agrotourisme, les produits du terroir et les circuits courts.
- Soutenir et promouvoir les agricultures bio et raisonnée.
- Poursuivre la dynamique autour de TIPER : Tiper découverte, tourisme.





Faire du Thouarsais une destination touristique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Élaborer un schéma directeur de développement touristique et de loisirs.

ACTIONS

- Identifier le rôle et le périmètre d'action des opérateurs locaux du tourisme.
- Dresser un état des lieux de l'offre touristique (culturelle, patrimoniale, loisirs, hébergement...).
- Organiser la coordination des acteurs du tourisme.
- Identifier et choisir un axe de développement touristique et décliner la stratégie choisie en un plan d'actions.
- Mettre en place un marketing touristique.
- Mettre en place des outils de communication et de promotion du Thouarsais (outils WEB, bornes, signalétique...).
- Évaluer nos équipements touristiques et en optimiser la gestion.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mettre en valeur et développer le potentiel touristique.

ACTIONS

- Faire de l'habitant le premier ambassadeur de son territoire.
- S'impliquer dans l'embellissement des communes.
- Faire la promotion de l'offre sous l'angle des thématiques identitaires fortes (vallées, produits et savoir-faire locaux, festivités locales, patrimoines...).
- Valoriser l'offre existante (valorisation du patrimoine, labellisation des structures d'hébergements, mise en réseau et labellisation des bureaux d'accueil).
- Développer le tourisme industriel (carrières, tiper, ENR, parcours découverte TEPOS...).
- Promouvoir le géotourisme (tourisme qui préserve et valorise le caractère géographique d'un lieu : son environnement, son patrimoine, sa beauté, sa culture et le bien-être de ses habitants).
- Développer l'offre de loisirs de pleine nature (sentiers de randonnées, activités nautiques sur le Thouet, Thouet à Vélo...).
- Créer et mailler des circuits et/ou produits de découverte valorisant les ressources culturelles, naturelles et économiques.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Placer les infrastructures d'accueil du territoire dans une dynamique de tourisme social et solidaire.

ACTIONS

- Développer une gamme de prestations ludiques et familiales.
- Faciliter l'accès à toutes les clientèles.
- Construire et promouvoir une offre de séjours éducatifs valorisant le lien entre les patrimoines naturel, culturel et immatériel.

3

ÊTRE LE TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE POSITIVE ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Atteindre l'autosuffisance énergétique à l'horizon 2050 à travers un plan climat territorial

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Réduire les besoins et les consommations énergétiques locales.

ACTIONS

- Mettre en œuvre une plateforme de la rénovation.
- Introduire la dimension énergie dans la commande publique.
- Définir les stratégies et mettre en œuvre la rénovation du patrimoine bâti (des collectivités, résidentiel, tertiaire et industriel).
- Définir les stratégies et mettre en œuvre la réduction des consommations énergétiques de l'éclairage public.
- Mettre en œuvre la lutte contre la précarité énergétique.
- Définir la stratégie pour la construction de bâtiments autonomes.
- Mobiliser les entreprises dans la démarche TEPOS.
- Participer à la recherche et l'innovation sur l'adaptation du réseau Transport- Stockage-Distribution.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Réduire les émissions de gaz à effet de serre.

ACTIONS

- Améliorer les performances de l'éclairage public.
- Développer la mobilité verte (bus verts, vélos électriques en libre accès...).
- Renouveler la flotte publique par des véhicules propres.
- Déployer des points de charges pour véhicules électriques et hydrogènes.
- Installer des pistes cyclables et des parcs à vélos sécurisés, prévoir des aires de co-voiturage.
- Accompagner les agriculteurs à la réduction des consommations et à l'évolution des pratiques culturales.
- Établir et mettre en œuvre un plan de la mobilité durable.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Développer une production autonome et locale d'énergie.

ACTIONS

- Développer les réseaux de chaleur à partir de la filière biomasse locale.
- Déployer des méthaniseurs agricoles et industriels.
- Établir les études de potentiels par filière d'énergies et encourager leur développement.
- Mettre en place un plan solaire territorial.
- Accompagner le développement d'un contexte favorable à la filière méthanisation.
- Développer des parcs éoliens et photovoltaïques.

Améliorer la qualité de notre environnement en préservant nos ressources



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Développer une gestion plus durable des déchets.

ACTIONS

- Finaliser l'étude de réorganisation du service de la collecte des déchets.
- Optimiser et rénover les déchèteries.
- Poursuivre et améliorer les performances de la collecte sélective à la source.
- Développer la valorisation et rechercher de nouvelles filières (économie circulaire).
- Poursuivre le programme de prévention des déchets via « Territoire Économe en Ressources ».
- Développer une éco-citoyenneté (actions de communication, de sensibilisation).
- Développer la restauration collective en circuits courts (coopération avec les exploitants agricoles du territoire).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Préserver et mettre en valeur les milieux naturels et le patrimoine géologique.

ACTIONS

- Porter la couverture du territoire « zéro pesticide » à 100 %.
- Favoriser un urbanisme adapté aux risques, au respect de la biodiversité et au changement climatique (Ecoquartier, revitalisation des centre-bourgs).
- Engager les projets de plantations et de reboisement.
- Impulser une gestion durable des espaces verts, agricoles et forestiers (programme CLIMAGRI).
- Protéger et préserver les paysages, les espaces naturels remarquables (dont les zones humides).
- Participer à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (flore et faune).
- Mettre en valeur et rendre accessible les sites naturels et géologiques remarquables (aménagement, outils pédagogiques, carrière de Ligron...).
- Engager l'information, la sensibilisation sur le fonctionnement et la préservation des milieux naturels et des paysages.
- Explorer et développer les liens entre l'héritage géologique et tous les autres aspects du patrimoine naturel, culturel et immatériel notamment en utilisant le centre d'interprétation géologique.
- Encourager la recherche scientifique en se positionnant comme laboratoire actif.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

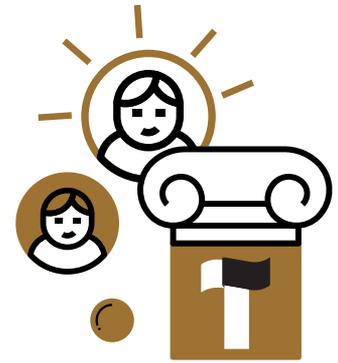
Préserver la ressource en eau en quantité comme en qualité.

ACTIONS

- Améliorer la connaissance de la ressource et être partie prenante au sein du SAGE.
- Être garant de la qualité de traitement et de rejet des eaux usées en assainissement collectif et non collectif.
- S'engager dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Contrat de rivière (loi MAPAM).
- Maîtriser le ruissellement des eaux pluviales (SCoT et PLUi, réserves foncières pour y faire face, travailler avec le monde agricole pour promouvoir les cultures permettant la rétention des eaux pluviales, entretien régulier des ouvrages...).

4

VALORISER UN ART DE VIVRE EN S'APPUYANT SUR NOS PATRIMOINES, NOS SERVICES ET NOS ASSOCIATIONS



Développer un urbanisme durable, de qualité et adapté aux besoins des habitants

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Se doter d'outils d'orientation et de planification.

ACTION

→ Établir un SCoT et un PLUi, mettre en place un observatoire de l'habitat et du territoire.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Améliorer la qualité urbaine.

ACTIONS

→ Développer de nouvelles formes urbaines moins consommatrices d'espace et promouvoir une démarche qualité (charte paysagère).

→ Promouvoir le conseil en architecture et paysage urbain (MDU).

→ Poursuivre la valorisation des entrées de villes et villages.

→ Favoriser des opérations de réhabilitation de centre bourgs (mise en valeur des centres historiques, lutte contre l'habitat insalubre, OPAH, Politique de la ville, aménagement des centre-bourgs...).

→ Identifier et requalifier des friches urbaines et/ou industrielles.

→ Communiquer sur l'action de la Maison de L'urbanisme.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mettre en œuvre une politique habitat.

ACTIONS

→ Travailler de manière concertée avec les bailleurs sociaux sur l'ensemble du territoire.

→ Favoriser les actions de renouvellement urbain (OPAH, FISAC, PIG).

→ Répondre aux besoins des populations (développer l'offre de logements pour jeunes, accueil personnes âgées, gens du voyage...).

→ Favoriser l'habitat regroupé avec des espaces et services partagés.

Favoriser l'accompagnement des pratiques sportives pour tous

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mener une politique sportive communautaire.

ACTIONS

→ Engager un diagnostic des équipements et des pratiques.

→ Accompagner les pratiques sportives.

→ Poursuivre le soutien au sport de haut niveau et l'aide aux emplois associatifs.

→ Contribuer au maintien et à la modernisation de nos équipements sportifs.

→ Affirmer le GUS comme lieu de ressources pour les associations.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Développer un plan de modernisation des services publics.

ACTION

→ Définition d'un projet d'administration.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Renforcer les services à la petite enfance.

ACTIONS

- Accompagner les modes de garde de la petite enfance (MAM et autres).
- Veiller au maillage et à la qualité de l'accueil des structures «petite enfance».
- Construction d'un pôle petite enfance.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Répondre aux besoins éducatifs et d'animation de la jeunesse.

ACTIONS

- Coordonner une politique jeunesse.
- Accompagner les communes en matière d'actions pour la jeunesse.
- Mettre en place des politiques de prévention et de sécurité (CLSPDI , accueil de TIG...).
- Favoriser la prise de responsabilité des jeunes.
- Accompagner les structures partenaires et acteurs en matière de jeunesse (CSC, MEF...).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Favoriser les actions de solidarité et de cohésion sociale.

ACTIONS

- Favoriser l'insertion professionnelle (chantiers d'insertion).
- Développer et soutenir localement les initiatives créatrices d'emplois et d'activités.
- Prendre part à la politique de la ville à l'échelle communautaire.
- Mener une réflexion sur l'accès aux soins en favorisant la couverture sociale-mutuelle complémentaire.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Maintenir l'offre de soins.

ACTIONS

- Être acteur du contrat local de santé.
- Poursuivre le partenariat avec l'AMAT en favorisant un accueil de qualité via un parc immobilier.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Participer à la politique de maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap.

ACTIONS

- Participer à la rupture d'isolement des personnes âgées en organisant un réseau de bénévoles complémentaire aux assistantes de convivialité.
- Mener des actions de prévention et d'accompagnement dans la perte d'autonomie.
- Assurer la gestion de nos équipements liés aux personnes âgées.
- Conforter et adapter les services d'aides à domicile et de soins infirmiers à domicile (SPASAD).



Définir en concertation avec tous les acteurs culturels du territoire, une politique culturelle cohérente à l'échelle de la CCT pour tous les habitants

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mettre Tyndo (pôle culturel) au cœur d'une politique culturelle de territoire.

ACTIONS

- Développer la notoriété du CRI et en faire une référence.
- Poursuivre le soutien au développement des enseignements des pratiques artistiques.
- Développer les concerts de musiques actuelles et la mise à disposition de studios de répétition, d'enregistrement et de la scène.
- Programmer une saison artistique en lien avec les enseignements ouverts à un large public à Tyndo, mais aussi décentralisée en partenariat avec les communes.
- Renforcer et pérenniser les actions du service développement culturel.
- Développer la médiation culturelle avec les partenaires du territoire impliquant la population et les communes (Passages, spectacle en itinérance, Adoptez votre patrimoine).
- Soutenir l'émergence et la pérennité des projets culturels développant l'attractivité du territoire (soutenir les associations, favoriser la mutualisation des moyens, développer une communication externe...).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Développer et rendre accessible la lecture publique à tous les habitants du territoire.

ACTIONS

- Développer et pérenniser le réseau de lecture publique pour couvrir tout le territoire.
- Contractualiser avec la DRAC en 2017 : un contrat territorial de lecture publique.
- Construire un nouvel équipement pour une médiathèque « tête de réseau » sur Thouars.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Développer une politique d'éducation artistique et culturelle pour la jeunesse.

ACTIONS

- Parcours éducation artistique et culturelle avec les réseaux des écoles, lycées et collèges.
- Opération « Bouille de lecteurs » à destination des collégiens en partenariat avec les écoles.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Développer et pérenniser une offre cinématographique pour l'attractivité du territoire.

ACTIONS

- Coordonner l'étude de faisabilité de la construction d'un cinéma sur Thouars.
- Participer à l'étude d'implantation des équipements culturels (cinéma et médiathèque).



UN PROJET DIMENSIONNÉ À L'IMAGE DU TERRITOIRE



Ce projet est ambitieux ! Mais c'est une ambition raisonnée.

N'oublions pas cependant, que notre vision politique doit se projeter à 10 ans et considérant cela, le plan d'actions sera amené à évoluer pour intégrer des idées nouvelles, des projets innovants non identifiés à ce jour. **Le projet de territoire vivra donc avec le territoire et ses acteurs !**

Fort de cette démarche participative, la déclinaison de notre projet de territoire devra prendre en compte une participation large des acteurs locaux, voire de nos citoyens. Il semble incontournable d'impulser une démarche de consultation et même de concertation des acteurs locaux et/ou citoyens, dès lors que le projet le justifie. Il en va de la lisibilité de notre structure intercommunale, de cette volonté que les citoyens puissent s'approprier la Communauté de Communes du Thouarsais.

Notre identité doit être une de nos priorités, elle doit dégager nos valeurs, mais au-delà une fierté pour nos habitants de vivre sur ce territoire. Un audit nous a permis d'analyser l'existant et une marque de territoire a vu le jour.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) va nous permettre de décliner notre projet de territoire notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. **La réflexion autour de l'organisation de notre territoire est lancée : notre responsabilité est de veiller à un aménagement équilibré entre notre ville centre, « ville moteur » et nos communes rurales.**

En outre, nous devons nous assurer de la qualité des services rendus à nos usagers. La création d'une politique habitat, le maintien d'une offre sportive ambitieuse, notre exigence de solidarité

en matière d'action sociale, ou encore la richesse de l'offre culturelle doivent être des marqueurs de notre art de vivre.

Enfin, notre ambition d'être le territoire de référence en matière d'environnement se traduit déjà par des phases concrètes, il nous faut les amplifier.

L'exemplarité de l'ensemble des actions menées dans ce projet de territoire pourrait nous conduire à viser une labellisation de notre territoire : le Géoparc. Le label est attribué par l'UNESCO à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable, doté d'un plan de développement durable. Le Géoparc a pour but de développer et promouvoir la relation de l'Homme avec son environnement. Le Géoparc ne fait donc pas uniquement référence à des aspects géologiques, mais prend en compte le Patrimoine ou plutôt les Patrimoines (naturel, culturel, immatériel...). Il s'appuie sur plusieurs thématiques : l'éducation, la recherche, l'insertion, le tourisme durable et associe fortement la population locale. Mais en plaçant notre Art de Vivre, notre Patrimoine et l'Environnement au cœur de notre projet de territoire, nous nous donnons les moyens de tendre vers ce projet commun et transversal. Ce Géoparc participera définitivement à la création de l'identité de notre territoire, de ce que nous sommes et de ce que nous voulons faire du Thouarsais pour les décennies à venir.

Voici donc un beau pari qui mérite d'être engagé ! **Gageons que les années suivantes nous permettront de récolter le fruit de cette labellisation pour le développement de notre territoire.**



Communauté de Communes du Thouarsais

Hôtel des Communes du Thouarsais

4 rue de la Trémoille

CS 10 160

79104 THOUARS CEDEX

05 49 66 77 00

info@thouars-communaute.fr

www.thouars-communaute.fr